

Le surgreffage de vigne : une technique à connaître

Arnaud FURET, Terres des Savoie, n° 174, 4 septembre 2008

Votre vigne est issue d'une sélection peu qualitative, ou encore le cépage n'est pas adapté à la demande de la clientèle, cependant, vous hésitez à arracher et replanter. Le coût et le temps de remise en production sont à prendre en compte. Une autre solution s'offre à vous : le surgreffage.

Un témoignage sur le vignoble de Chignin

Jean-François QUENARD a tenté l'expérience. Aux environs des tours de Chignin, une parcelle de pinot ne le satisfaisait pas : une sélection peu qualitative. La parcelle âgée de 25 à 35 ans (plantée en plusieurs fois) avait cependant un potentiel vieille vigne à conserver. L'idée était donc de conserver ce potentiel et de le « donner » à un autre cépage, en l'occurrence du Chardonnay à vinifier en méthode traditionnelle.

Au SITEVI de Montpellier, Jean-François QUENARD prend contact avec l'entreprise Worldwide Vineyards, spécialiste mondial du surgreffage. L'entreprise sonde le terrain en se renseignant sur le mode de travail de l'exploitation, puis vient se rendre compte sur place de l'état sanitaire de la parcelle. En effet, surgreffer une parcelle révélant des soucis sanitaires n'a aucun intérêt.

Pendant l'hiver, la vigne est taillée normalement, pour avoir une récolte normale en cas d'empêchement pour l'équipe de greffeurs. Ensuite le viticulteur doit écorcer les ceps pour préparer le terrain au greffage. Les sarments de greffons sont fournis par un pépiniériste. Dans notre cas, Jean-François QUENARD a passé commande chez Alain CARLE de deux clones différents de Chardonnay afin d'avoir une biodiversité sur la parcelle. Les bois sont ensuite stockés au froid et à l'humidité (4 à 5 °C à 90% d'hygrométrie) afin de maintenir les bourgeons en vie.

Le 14 juin 2008, l'équipe de greffeurs arrive sur place. Celle-ci est composée de Mexicains, Uruguayens, Argentins : en effet, l'Amérique du Sud s'est très vite spécialisée dans ce type de travail du fait d'une usité intense de la technique sur ce continent. Le greffage en place demande une dextérité de haut niveau pour un taux de reprise maximal. Dans un premier temps, l'équipe vérifie que les bourgeons à greffer sont toujours en vie. Ensuite, le greffage démarre. Il leur faudra 8 heures pour greffer les 2500 ceps avec la technique du T-Bud.

Le T-Bud : on incise l'écorce du porte greffe (ici, de l'ancien cépage, le pinot) en forme de T, puis on glisse dans cet espace, le greffon prélevé sur le rameau de Chardonnay conservé au frais pendant l'hiver.

Cette technique se réalise dès le décollement de l'écorce de la vigne, ce qui correspond à une intense montée de sève soit la floraison.

Ensuite, le travail de l'équipe de greffage est terminé, commence celui du viticulteur. Le lendemain, la baguette de Pinot est coupée. On ne maintient qu'un tire sève. Dix jours plus tard, le tire sève est rabattu à une feuille. Ensuite, il convient d'arroser les ceps au pied à raison de 15 à 20 L par cep afin d'effectuer un retour de sève important pour favoriser la prise de la greffe. A partir du 03 juillet, il faut retirer les repousses de Pinot afin d'éviter la concurrence. Le 11 juillet, le responsable de l'entreprise Worldwide Vineyards a effectué un visite de la parcelle pour évaluer le taux de reprise. Celle-ci est bonne. Pour les greffes qui tardent encore, il est préconisé d'effectuer un nouvel apport de 15L au pied : la réponse est quasi immédiate : des contre-bourgeons débourent.

Les étapes à venir : une fois que le greffon a atteint environ 1,20 m, on arrête de retirer les repousses de Pinot, pour cette fois, favoriser la concurrence pour éviter d'avoir une branche de diamètre trop important mais également pour développer une surface foliaire

suffisante pour constituer les réserves du cep pour l'hiver. En année 2, le greffon peut être taillé en baguette fructifère. Worldwide Vineyards préconise de rabattre la tête de l'ancien cépage. Jean-François QUENARD, peu partisan des grosses plaies de taille avec les soucis de maladies du bois actuelles, pense attendre que le haut de l'ancien cep se transforme en bois mort avant de l'éliminer. (Repousses à surveiller).

Le problème rencontré à Chignin : attaque intense de Mildiou sur les greffons. Du fait de la fragilité des greffes, Jean-François QUENARD s'est abstenu de traiter de peur que le souffle de l'atomiseur n'arrache les greffes : la maladie s'est ensuite vite installée.

Généralités sur la technique :

Cette technique est très utilisée en Espagne, Italie, Allemagne et sur de gros chantiers. Ces pays ont plus une stratégie de réponse à la demande de la clientèle avec des changements d'encépagement. En France, ce sont plutôt des petits chantiers qui se réalisent.

Le principal intérêt de cette technique est de ne perdre qu'une année de récolte et pouvoir, dès la deuxième année, élaborer un vin « âgé » du fait du potentiel racinaire (80% du potentiel de récolte final) cependant il faut être conscient du travail à réaliser après le passage de l'équipe de greffeurs. Pour 4500 ceps, on estime qu'il faut une personne à plein temps sur 3 mois (arroser, retirer les repousses, tuteurer...). Le coût de la greffe est inférieur à 2 € la greffe. Le contrat s'étend sur 6 mois. Le paiement se fait en 3 fois : 20% à la commande, 60% au moment du greffage et les 20% restant à la fin du contrat, réajusté en fonction du taux de réussite.

Les limites :

- ❖ l'âge de la vigne : ni trop jeune, ni trop âgé (sur la parcelle de Chignin, les ceps de 35 ans reprennent moins facilement)
- ❖ la facilité d'intervention pour arroser
- ❖ la disponibilité de personnel pour avoir un suivi journalier

Pour le réaliser soit même, l'entreprise Worldwide Vineyards a également créé une pince coupe-greffon permettant de prélever les greffons avec une surface plane permettant une meilleure adhésion au porte-greffe.

Le surgreffage de vigne : une technique à connaître

Votre vigne est issue d'une sélection peu qualitative, ou encore le cépage n'est pas adapté à la demande de la clientèle, cependant, vous hésitez à arracher et replanter. Le coût et le temps de remise en production sont à prendre en compte. Une autre solution s'offre à vous : le surgreffage.

Un témoignage sur le vignoble de Chignin

Jean-François QUENARD a tenté l'expérience. Aux environs des tours de Chignin, une parcelle de pinot ne le satisfaisait pas : une sélection peu qualitative. La parcelle âgée de 25 à 35 ans (plantée en plusieurs fois) avait cependant un potentiel vieille vigne à conserver. L'idée était donc de conserver ce potentiel et de le « donner » à un autre cépage, en l'occurrence du Chardonnay à vinifier en méthode traditionnelle.



Au STEVEI de Montpellier, Jean-François QUENARD prend contact avec l'entreprise Worldwide Vineyards, spécialiste mondial du surgreffage. L'entreprise sonde le terrain en renseignant sur le mode de travail de l'exploitation, puis vient se rendre compte sur place de l'état sanitaire de la parcelle. En effet, surgreffer une parcelle révélant des soucis sanitaires n'a aucun intérêt.

Pendant l'hiver, la vigne est taillée normalement, pour avoir une récolte normale en cas d'empêchement pour l'équipe de greffeurs. Ensuite le viticulteur doit écorcer les ceps pour préparer le terrain au greffage. Les souches de greffons sont fournis par un pépiniériste. Dans notre cas, Jean-François QUENARD a passé commande chez Alain CARLE de deux clones différents de Chardonnay afin d'avoir une biodiversité sur la parcelle. Les bois sont ensuite stockés au froid et à l'humidité (4 à 5°C à 90% d'hygrométrie) afin de maintenir les bourgeons en vie.

Le 14 juin 2008, l'équipe de greffeurs arrive sur place. Celle-ci est composée de Mexicains, Uruguayens, Argentins : en effet, l'Amérique du Sud s'est très vite spécialisée dans ce type de travail du fait d'une usité intense de la technique sur ce continent. Le greffage en place demande une dextérité de haut niveau pour un taux de reprise maximal. Dans un premier temps l'équipe vérifie que les bourgeons à greffer sont toujours en vie. Ensuite, le greffage démarre. Il leur faudra 8 heures pour greffer les 2500 ceps avec la technique du T-Bud.

Le T-bud : on incise l'écorce du porte greffe (ici, de l'ancien cépage, le pinot) en forme de T, puis on glisse dans cet espace, le greffon prélevé sur le rameau de Chardonnay conservé au frais pendant l'hiver. Cette technique se réalise dès le décollément de l'écorce de la vigne, ce qui correspond à une intense montée de sève soit la floraison.



Ensuite, le travail de l'équipe de greffage est terminé, commence celui du viticulteur. Le lendemain, le baguette de Pinot est coupée. On ne maintient qu'un tire sève. Dix jours, plus tard, le tire sève est rabattu à une feuille. Ensuite, il convient d'arroser les ceps au pied à raison de 15 à 20L par cep afin d'effectuer un retour de sève important pour favoriser la prise de la greffe. A partir du 03 juillet, il faut retirer les repousses de Pinot afin d'éviter la concurrence. Le 11 juillet, le responsable de l'entreprise Worldwide Vineyards a effectué une visite de la parcelle pour évaluer le taux de reprise. Celle-ci est bonne. Pour les greffes qui tardent encore, il est préconisé d'effectuer un nouvel apport de 15L au pied : la réponse est quasi immédiate : des contre-bourgeons débourent.



Les étapes à venir : une fois que le greffon a atteint environ 1,20m, on arrête de retirer les repousses de Pinot pour, cette fois, favoriser la concurrence pour éviter d'avoir une branche de diamètre trop important mais également pour développer une surface foliaire suffisante pour constituer les réserves du cep pour l'hiver. En année 2, le greffon peut être taillé en baguette fructifère. Worldwide Vineyard préconise de rabattre la tête de l'ancien cep se transforme en bois mort avant de l'éliminer. (Repousses à surveiller)

Le problème rencontré à Chignin : attaque intense de Mildiou sur les greffons. Du fait de la fragilité des greffes, Jean-François QUENARD s'est abstenu de traiter de peur que le souffle de l'atomiseur n'arrache les greffes : la maladie s'est, ensuite, vite installée.

Généralités sur la technique :

Cette technique est très utilisée en Espagne, Italie, Allemagne et sur de gros chantiers. Ces pays ont plus une stratégie de réponse à la demande de la clientèle avec des changements d'encépagement. En France, ce sont plutôt des petits chantiers qui se réalisent.

Le principal intérêt de cette technique est de ne perdre qu'une année de récolte et pouvoir, dès la deuxième année, élaborer un vin « âgé » du fait du potentiel racinaire (80% du potentiel de récolte final) cependant il faut être conscient du travail à réaliser après le passage de l'équipe de greffeurs. Pour 4500 ceps, on estime qu'il faut une personne à plein temps sur 3 mois (arroser, retirer les repousses, tuteurer...). Le coût de la greffe est inférieur à 2€ la greffe. Le contrat s'étend sur 6 mois. Le paiement se fait en 3 fois : 20% à la commande, 60% au moment du greffage et les 20% restant à la fin du contrat, réajusté en fonction du taux de réussite.

Les limites :

- ✓ l'âge de la vigne : ni trop jeune, ni trop âgé (sur la parcelle de Chignin, les ceps de 35 ans reprennent moins facilement)
- ✓ la facilité d'intervention pour arroser
- ✓ la disponibilité de personnel pour avoir un suivi journalier

Pour le réaliser soit même, l'entreprise Worldwide Vineyard a également créé une pince coupe-greffon permettant de prélever les greffons avec une surface plane permettant une meilleure adhésion au porte-greffe.



Arnaud FURET, Conseiller Viticole, Chambre d'Agriculture de la Savoie
Crédits Photos : Arnaud FURET, Worldwide Vineyard

Article paru dans Terres des Savoies n° 174 du 4 septembre 2008